



# FAS FORMATION AIDE-SOIGNANT

## ★ UN MÉTIER ...

L'Aide soignant(e) assure **en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier les soins d'entretien et de continuité de la vie** pour **compenser un manque ou une diminution d'autonomie de la personne adulte**.

A l'issue de sa formation l'Aide soignant(e) est capable d'**accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ; apprécier l'état clinique d'une personne ; réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne ; utiliser les techniques préventives de manutention ; établir une communication adaptée à la personne ; utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique ; rechercher, traiter et transmettre les informations ; organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle.**

## ★ ... QUI ME RESSEMBLE !

- J'ai une **bonne aptitude relationnelle et au travail en équipe**, je suis **ouvert d'esprit** ;
- J'ai le **sens des responsabilités**, je suis **organisé** ;
- Je sais **m'adapter à différentes situations** et j'ai une **bonne dextérité technique**.

## ★ DES DÉBOUCHÉS

Les aides soignants trouveront des emplois dans des **hôpitaux et cliniques**, des **structures d'accueil pour personnes âgées**, pour **personnes en situation de handicap** ou pour **adultes**.

Voir textes réglementaires et conventions collectives pour salaire et carrière.

## ★ DES POURSUITES D'ÉTUDES

Cette formation a une vocation d'**insertion professionnelle**.

## ★ DES ENSEIGNEMENTS DE QUALITÉ

L'année de formation est composée de **8 modules au lycée et de 6 stages en structure** :

- **6 stages de 4 semaines chacun (840 h) en structure** : Extra Hospitalier + Psychiatrie + Médecine+ Personnes âgées + Chirurgie + Stage optionnel ;

- **8 modules sur 17 semaines (595 h) au lycée** : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne + L'état clinique d'une personne + Les soins + Ergonomie + Relation - Communication + Hygiène des locaux hospitaliers + Transmission des informations + Organisation du travail.

Rentrée en septembre de l'année suivant le concours. 35 h/semaine. Vacances : 1 semaine à Noël, en Hiver et au Printemps.

## ★ MODALITÉS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 17 ans minimum à la date d'entrée en formation et satisfaire aux conditions de l'arrêté du 22 Octobre 2005 ;
- Réussir les épreuves de sélection : dates du concours d'entrée sur le site internet de la Croix Rouge Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le **cursums COMPLET** (1 an) : Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité au concours : titulaires d'un Baccalauréat (toutes sections), du BEP Carrières Sanitaires et Sociales, du BEPA Services aux Personnes, du BEP ASSP ou SAPAT et de certains autres diplômes sanitaires ou sociaux. Ils doivent néanmoins passer le concours oral d'admission.

Pour le **cursums PARTIEL** : Les candidats en Terminale ou titulaires d'un BacPro ASSP ou SAPAT sont sélectionnés sur dossier et entretien. Ils bénéficient d'un allègement de formation (3 ou 4 modules sur les 8 prévus). Certains professionnels de santé peuvent bénéficier d'un allègement : MCAD, DEAVS, AVF, Ambulancier, AMP, Aux de Puériculture.

Lycée Professionnel Victor Hugo  
442, avenue Victor Hugo  
26000 Valence  
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Tél. : 04 75 41 90 40  
Fax : 04 75 41 90 41  
ce.0260037z@ac-grenoble.fr  
victor-hugo.elycee.rhonealpes.fr